



COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du neuf avril deux mille vingt quatre

Département du Loiret

Arrondissement et canton
de Pithiviers

N° D0019/2024

Communauté de communes
du Pithiverais

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	16	17

Date de la convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Étaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoint, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, MENARD Éric, PERON Corinne, PERRETIN Jean-François.

Absents excusés : Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris

Absents : Monsieur LANGUILLE François – Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Madame CHARBONNIER Martine

D0019/2024 - Budget du service de l'assainissement – vote du compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2313-1 modifiés relatifs à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ainsi que leur publicité,

Vu la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2023 du budget du service de l'assainissement de Pithiviers le Vieil fait apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	243 061.78	94 343.78
Dépenses	178 441.21	109 954.46
Résultat de l'exercice	64 620.57	-15 610.68
Résultat antérieur reporté	94 323.96	- 11 855.82
Virement à la section d'investissement	- 11 855.82	
Résultat cumulé	147 088.71	-27 466.50

Considérant qu'il est constaté un résultat de clôture après intégrations des résultats antérieurs de 147 088.71 € (cent quarante-sept mille quatre-vingt-huit euros et soixante et onze centimes) en fonctionnement et d'un résultat déficitaire de 27 466.50 € (vingt-sept mille quatre cent soixante-six euros et cinquante centimes) en investissement.

Considérant les résultats concordants du compte administratif 2023 du Président et du compte de gestion dressé par le Receveur

Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance au moment du vote, et après élection de Madame CHARBONNIER en qualité de présidente de séance.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/2024



ID : 045-214502536-20240409-D_0019_2024-BF

LE CONSEIL MUNICIPAL ENTENDU L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
- APPROUVE et VOTE à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget du service de
l'assainissement de Pithiviers le Vieil en parfaite concordance avec le compte de gestion

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif
d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa
publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

